

# Séminaire du GCEP : Le mouvement #MeToo (#MoiAussi) et le Parlement

Le mouvement #MeToo (#MoiAussi) a marqué un tournant décisif dans l'évolution de la culture en milieu de travail, en particulier pour les femmes dans les domaines traditionnellement dominés par les hommes. Le 29 mars 2019, le Groupe canadien d'étude des parlements a tenu un colloque afin d'explorer l'impact du mouvement #MeToo sur les partis, la politique et la Colline parlementaire.

**Charlie Feldman**

## Table ronde 1 : L'expérience des femmes

Anna Esselment, professeure de sciences politiques à l'Université de Waterloo, a présidé la première table ronde, qui réunissait Brenda O'Neill de l'Université de Calgary, Susan Delacourt du *Toronto Star* et Judy Wasylcia-Leis, ancienne députée et membre de l'Assemblée législative du Manitoba.

Brenda O'Neill a commencé par donner un aperçu du mouvement #MeToo, notant que même si celui-ci en particulier est nouveau, les mouvements pour l'égalité en milieu de travail ne le sont pas. Elle a raconté comment les mouvements syndicaux et féministes des années 1970 ont apporté des réformes et des progrès, mais a souligné que ces mouvements étaient largement axés sur la classe ouvrière. En effet, ceux qui militaient en faveur de l'égalité en milieu de travail n'avaient pas placé les femmes parlementaires en tête de liste parce qu'elles ne semblaient pas avoir besoin d'aide, du fait de leur appartenance à la classe au pouvoir. Toutefois, nous reconnaissons maintenant mieux les obstacles structurels et systémiques à la participation pleine et égale des femmes dans tous les milieux de travail, y compris dans la sphère politique.

M<sup>me</sup> O'Neill a fait remarquer que #MeToo n'est pas seulement une question d'égalité au travail, mais une question de violence sexuelle. Plutôt que de fermer les yeux sur des avances, des commentaires sexuels ou des agressions sexuelles inappropriées, comme c'était le cas dans le passé, il y a maintenant des conséquences : des premiers ministres et des députés perdent leur siège au Cabinet

ou leur poste entièrement en raison d'allégations (ou de preuves) de comportement inapproprié. Elle a conclu en donnant un aperçu du péril et de la promesse de #MeToo sur les réseaux sociaux. Si les médias sociaux ont permis au mouvement #MeToo d'avoir une portée mondiale dans un court laps de temps, ils ont également créé un risque de militantisme virtuel, c'est-à-dire que ceux qui soutiennent une cause expriment simplement leur soutien en ligne, mais ne sont pas préparés à prendre des mesures concrètes pour remédier à une situation réelle. Elle a ajouté souhaiter que les personnes concernées par ces enjeux aujourd'hui continuent d'insister pour que des progrès soient accomplis, comme l'ont fait les femmes lors des vagues féministes précédentes, et qu'elles ne reculeront pas, puisque même si un problème est reconnu, cela ne veut pas dire qu'il est activement traité.

Judy Wasylcia-Leis a commencé par décrire les défis auxquels les femmes sont confrontées aujourd'hui dans les assemblées législatives, en soulignant un incident récent survenu à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, au cours duquel on a dit à certaines employées qu'elles ne pouvaient avoir les bras dénudés. Selon elle, « les femmes sont jugées davantage sur leurs vêtements, leur coiffure et leur voix au lieu de leur cerveau, de leurs valeurs et de leur propre voix ». Elle a affirmé que #MeToo était un mouvement décisif qui a mis au jour ce que les femmes endurent depuis des siècles – violence, agression, sexisme et misogynie.

Le mouvement féministe a été un moment marquant de la vie de M<sup>me</sup> Wasylcia-Leis, si bien qu'il l'a inspirée à se présenter aux élections. En 1986, elle est devenue la 17<sup>e</sup> femme élue au Manitoba. Elle a senti qu'elle devait exceller dans ce rôle parce que « de nombreuses femmes l'observaient », mais elle a dû se battre à contre-courant en raison, comme elle l'a décrit, du « conditionnement culturel présent dans toutes nos institutions et qu'il faut combattre jour après jour ». Elle a fait part des nombreuses expériences d'agressions sexistes dont elle a

---

Charlie Feldman est secrétaire du conseil d'administration du GCEP.



**Table ronde 1: (de gauche à droite) : Judy Wasylycia-Leis, Susan Delacourt, Brenda O'Neill, et Anna Esselment, la modératrice.**

été la cible et des commentaires formulés à son endroit, des propos sur son allaitement à l'Assemblée législative (qui lui a valu le surnom de « gardienne de luxe ») aux caricatures d'elle, qui étaient âgistes en plus d'être sexistes. Selon elle, nous devons « en faire davantage pour donner la parole aux femmes dans tous les aspects de la société ». Malheureusement, a-t-elle conclu, les progrès sont beaucoup trop lents : « Au rythme où nous allons, nous verrons l'égalité des femmes au Parlement en 2090. Je n'ai pas le temps d'attendre aussi longtemps. »

Susan Delacourt a commencé par raconter ses premières expériences en tant que journaliste sur la Colline du Parlement en 1988. Elle a expliqué qu'à l'époque, la plupart des bureaux n'avaient qu'une seule femme et que c'était « comme un animal de compagnie ou une expérience – voyons pour le moment ce que ça fait d'en avoir une [femme] ». Au cours des premières années de sa carrière, les femmes n'étaient pas autorisées à assister au souper de la Tribune de la presse et, lorsqu'elle y est allée, on s'attendait à ce qu'elle serve des cocktails à ses homologues masculins. Il y avait toutefois une certaine solidarité entre les femmes parlementaires et les femmes journalistes sur la Colline du Parlement à l'époque, car elles étaient à peu près aussi nombreuses les unes que les autres.

Delacourt a raconté qu'à l'époque, les hommes qui faisaient l'objet des reportages tenaient parfois pour acquis qu'une demande d'entrevue était en fait une demande de rendez-vous galant. En général, l'expérience des femmes journalistes parlementaires reflétait celle des femmes en politique : « Un pas en avant, deux pas en arrière. » Par exemple, en 1993, un nombre record de femmes ont été élues en politique fédérale, mais deux dirigeantes ont vu leur parti se faire rayer de la carte. Selon elle, la même situation existe maintenant dans les médias; il y a plus de femmes dans l'industrie, mais les chefs de bureau sont encore tous des hommes.

### **Table ronde 2 : Réalités contemporaines**

Vanessa MacDonnell, professeure de droit à l'Université d'Ottawa, a animé la deuxième table ronde, qui réunissait Shaheen Shariff de l'Université McGill, Pierre Parent, directeur des ressources humaines de la Chambre des communes, et Teresa Wright de la Presse canadienne.

M<sup>me</sup> Shariff a d'abord décrit son travail à McGill dans le cadre du projet « Define the Line », qui étudie la violence sexuelle en milieu universitaire. Elle a fait remarquer qu'il existe de nombreuses similitudes



**Table ronde: (de gauche à droite) : Vanessa MacDonnell, la modératrice, Shaheen Shariff, Pierre Parent, et Teresa Wright.**

entre les universités et le Parlement et a laissé entendre que les conclusions tirées chez l'une sont valables chez les autres – les lois et les politiques ne suffisent tout simplement pas. Elle a présenté certains des défis associés à la lutte contre le harcèlement et la violence sexuels dans le contexte universitaire – protection des victimes, respect de la vie privée des parties, lourdeur des processus – et a fait valoir qu'il s'agit également de problèmes susceptibles d'être observés au Parlement. Elle a mentionné que de plus en plus d'institutions publiques s'orientent vers l'embauche d'enquêteurs indépendants, alors que le Parlement est une institution largement repliée sur elle-même lorsqu'il est question de régler des problèmes internes. Enfin, elle a souligné la nécessité de garder vivant le mouvement #MeToo, en prenant soin d'intégrer l'intersectionnalité.

Le dirigeant principal des ressources humaines de la Chambre des communes, Pierre Parent, a d'abord raconté les événements de 2014 qui ont mené à l'arrivée en force du mouvement #MeToo sur la Colline du Parlement lorsque deux députées ont signalé un comportement inapproprié de la part [de nombre] d'autres députés. Il peut être difficile d'aborder les questions liées à l'emploi sur la Colline du Parlement parce que les parlementaires eux-mêmes ne sont pas des employés et que chaque député est considéré comme un employeur distinct.

M. Parent a expliqué qu'il existe des politiques concernant le harcèlement sexuel tant entre les députés qu'entre les députés et le personnel de la Chambre. Une formation est offerte aux députés et à leur personnel, et l'administration de la politique fait l'objet de rapports. Pour leur part, les députés doivent signer un document (et tous l'ont signé) attestant qu'ils respecteront les politiques de la Chambre des communes concernant le harcèlement sexuel. En ce qui concerne les problèmes entre députés, il existe un nouveau Code de conduite

(harcèlement sexuel) qui fait partie du *Règlement de la Chambre des communes*. Il a récemment été examiné par le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre et mis à jour au cours de la 42<sup>e</sup> législature.

Teresa Wright, journaliste de la Presse canadienne, a commencé par souligner l'importance des conversations sur #MeToo, ajoutant que le changement se produit uniquement si nous parlons de ce qui ne fonctionne pas et de ce que nous voulons changer. Elle a expliqué qu'en 2018, la Presse canadienne a mené un sondage informel auprès du personnel de la Colline et des députées et a constaté qu'une majorité des 226 répondantes avaient été victimes d'inconduite sexuelle, mais qu'elles ne voulaient pas en parler parce qu'elles s'inquiétaient pour leur emploi et leur avenir. Une proportion de 35 % ont dit craindre qu'on ne les croie pas si elles signalaient leur expérience, tandis que 30 % ont dit ne pas savoir à qui signaler les incidents. Environ 20 répondantes ont déclaré avoir été victimes de ce qu'elles considéreraient comme une agression sexuelle au travail de la part de leur employeur (en l'occurrence, un sénateur ou un député de la Chambre des communes). Parmi les répercussions de ces incidents signalées par les répondants, mentionnons le fait d'éviter certaines personnes (particulièrement dans les situations où il y a de l'alcool), de changer leur façon de s'habiller au travail et les conséquences pour la santé mentale, y compris le TSPT.

En guise de conclusion, M<sup>me</sup> Wright a rappelé à l'auditoire qu'on peut avoir les meilleures politiques au monde, mais si les gens ne les suivent pas, elles perdent toute leur importance. Selon elle, l'important est de s'assurer que la conversation se poursuive et que nous prenions des mesures pour changer la culture plutôt que de nous reposer sur nos lauriers ou de supposer que le simple fait d'adopter des politiques suffira.